

AVIGNON CONSEIL MUNICIPAL

Marie-Josée Roig n'accordera plus la parole en séance à ceux qui n'ont pas assisté aux commissions

Hier aux alentours de 20 heures, et après trois heures de séance, les 52 adjoints, conseillers municipaux et membres de l'opposition, n'avaient voté qu'un tiers des 72 délibérations au programme. Stigmatisant ce qu'elle nomme "les chicaneuries" de l'opposition qui, hier, avait choisi l'offensive tous azimuts sur chacune des délibérations, Marie-Josée Roig a déclaré: "Je suis prête à rester là jusqu'au petit matin!"

Pointant à plusieurs reprises le fait que les élus de la même opposition étaient souvent absents des commissions, la maire s'est faite

prof, non sans fermeté: "J'exige qu'avant chaque conseil, on réunisse les commissions. Je ne donnerai la parole en conseil municipal qu'à ceux qui ont assisté aux commissions. Ça sera comme ça. C'est le maire qui décide."

La socialiste Michèle Fournier-Armand s'est insurgée à propos des parkings du Palais des Papes et de celui des Halles. "Ça me choque que les Avignonnais paient 40% de plus que les touristes (ndlr: les clients des hôtels)." Le délégué au stationnement, François Leleu, a répondu tout de go: "Ces par-

kings ne sont pas faits pour être utilisés de manière quotidienne par les Avignonnais." Et de citer les parkings de l'île Piot et celui des Italiens comme exemples à suivre pour ceux qui vivent et/ou travaillent dans l'intra-muros. Pour sa part, l'élu PCF, André Castelli, a avancé l'idée selon laquelle, "sur les quatre grands secteurs d'Avignon, soit organisée une décentralisation de la collectivité, à l'identique de ce qui se fait à Montfavet."

De manière plus anecdotique, il a également demandé la mise en place de "moyens vidéo dans la salle de l'anti-

chambre" afin que le public "puisse suivre les débats dans de meilleures conditions." Un écran géant? Oui sauf qu'hier, seules 31 personnes assistaient à la séance...

À l'évidence, chacun, hier soir, attendait l'apothéose de cette séance: le débat autour du rapport de la Chambre régionale des comptes sur la gestion de la ville, axée sur la période 1999-2005. Un débat sur lequel nous reviendrons dans notre édition de demain. ■